

// Le Moineau friquet

Passer montanus L., 1758

OISEAU

ZONES AGRICOLES

EN DANGER

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Taille : Le Moineau friquet est un petit passereau mesurant environ 14 cm et atteignant 20 à 22 cm d'envergure.

Poids : Il pèse généralement entre 18 et 26 g.

Caractéristiques : Sa tête est colorée par une calotte brun chocolat. Il possède un large collier blanc ainsi qu'une petite virgule noire sur sa joue blanche. Le mâle et la femelle sont identiques.

Confusions possibles :

Le Moineau friquet est souvent confondu avec le Moineau domestique, qui a une tête plus terne (grise-brune), et n'a pas de tache noire sur la joue. Le mâle et la femelle ne sont pas identiques, la femelle étant beige avec le sourcil clair.

Le Moineau friquet peut s'hybrider avec le Moineau domestique mais cela reste très rare.

ÉCOLOGIE ET COMPORTEMENT



Moineaux friquet © C. Maurer

Habitat :

En Europe, l'espèce fréquente surtout les milieux agricoles, les villages, les périphéries d'agglomérations et certaines villes moyennes. Cavicole, le Moineau friquet affectionne les friches et vieux vergers riches en cavités pour l'installation des nids. Bien qu'elle soit avant tout rurale, l'espèce peut aussi nicher dans les arbres ou les éléments du bâti.

Alimentation :

Pendant l'élevage des jeunes, le Moineau friquet est un grand consommateur d'invertébrés (pucerons et araignées en particulier). En dehors de la période de reproduction, son régime alimentaire se compose essentiellement de graines de plantes sauvages mais aussi de plantes cultivées.



Moineau friquet © C. Maurer



Moineau friquet © F. Pelsy



Mâle Moineau domestique © F. Pelsy

Reproduction :

Les couples, relativement fidèles d'une saison à l'autre, se forment et s'établissent en mars-avril. Le nid, de forme ovoïde ou en dôme, est construit par les deux membres du couple. La majorité d'entre eux réalisent 2 pontes par an (certains en font jusqu'à 4) entre mi-avril et juillet, comprenant généralement entre 2 et 7 œufs. Le nombre d'œufs est maximal lors de la seconde couvée. L'incubation, qui dure entre 11 et 14 jours, est assurée principalement par la femelle. Les jeunes prennent leur envol 15 à 20 jours après l'éclosion.

MENACES

Quelques hypothèses peuvent être émises :

- diminution des populations de petits invertébrés dont se nourrit l'espèce du fait de l'usage de pesticides,
- remembrement rural (disparition des haies, des vieux arbres épars et des vergers) et régression des pratiques pastorales,
- raréfaction des cavités disponibles pour la nidification due à l'évolution des pratiques agricoles modernes (monoculture).

À RETENIR - 50%

Pourcentage estimé de baisse des populations régionales ces 10 dernières années

POUR EN SAVOIR +

Source des données :

Delachaux et Niestlé, *Atlas des oiseaux de France métropolitaine*, 2015.

Nature Centre, CBNBP, *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*, 2014.

Société ornithologique de France, *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989, 1994*.

Sur le site de l'ORB :

[Espèces menacées](#)

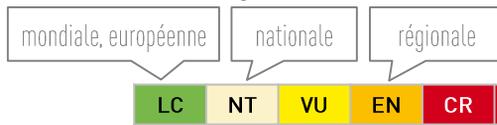
Rédacteurs - relecture :

J-L. SENOTIER et D. MARQUES,
(FNE Centre-Val de Loire)

Juin 2016

STATUT DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges existantes :



LC : non menacé
NT : quasi-menacé
EN : menacé / en danger

Degré de menace

Protection nationale : mutilation, destruction, capture, transport, détention, vente ou achat interdits.

SITUATION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Historique : Le Moineau friquet est originaire d'Eurasie. Il se reproduit des îles Britanniques au Japon. Dès 1980, la raréfaction de l'espèce est signalée en France et plus particulièrement en Bretagne. Au niveau national, le programme [STOC](#) montre un recul de 66 % des effectifs de 1989 à 2013, et de 30 % depuis 2001.

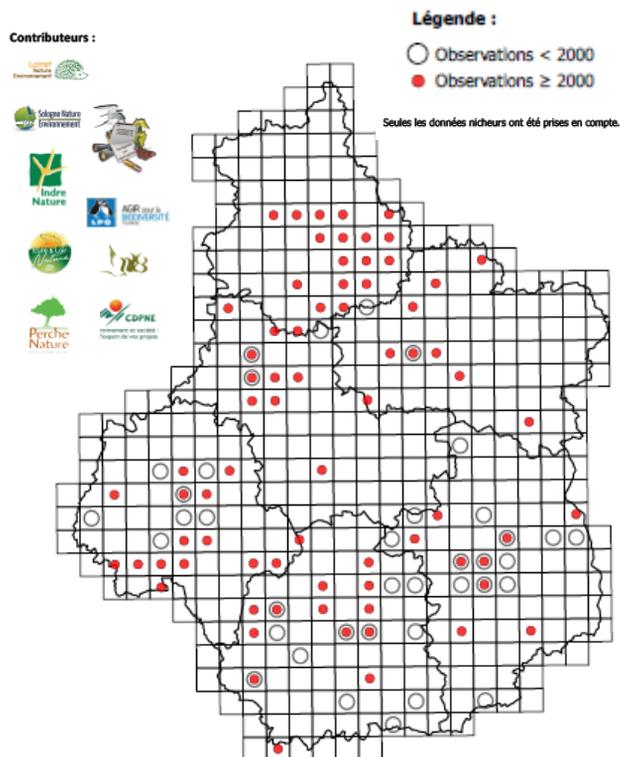
En région, l'espèce était bien plus largement répandue il y a plusieurs dizaines d'années. De nos jours, on l'observe encore dans tous les départements, mais elle est par exemple au bord de l'extinction en Sologne et ne persiste, en Loir-et-Cher, que sur quelques rares sites de Beauce.

Mesures de préservation : afin de favoriser sa nidification en région, il est important de mettre en place des nichoirs pour aider les colonies à s'installer et se reproduire. Il est aussi indispensable de maintenir et/ou restaurer ses habitats de prédilection notamment en plantant des haies, des vergers, en laissant sur place les vieux arbres et en favorisant les polycultures.

Répartition : La carte indique uniquement les observations de moineaux friquet nicheurs. Il est à noter sur celle-ci que la plupart des données historiques ne sont pas représentées. En effet, l'espèce était très fréquente par le passé et les observateurs ne jugeaient pas important de la signaler lorsqu'ils la rencontraient. D'autre part, de nombreuses données papier ne sont pas encore numérisées et n'ont pas pu intégrer la synthèse.

Depuis quelques années, l'effort de prospection sur le Moineau friquet a augmenté du fait de la préoccupation des naturalistes concernant sa raréfaction. Chaque observation est désormais consignée.

La carte met en évidence une connaissance plus fine de l'espèce en région. Cependant, elle ne permet pas, en l'état, d'observer une évolution du Moineau friquet (déclin ou progression). Celui-ci est pourtant, à dire d'experts, en déclin au niveau régional.



Carte des observations du Moineau friquet - *Passer montanus* - entre 1985 et 2015 à la maille 10*10 km © FNE Centre-Val de Loire juin 2016